

PREMIERE PARTIE

PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/.../T/2017 pour la réalisation des travaux de construction d'un bloc maternité du CDS Rugeregere.

Date de publication : 7.. / .4. / 2017

Date d'ouverture offres : 8.. / .5. / 2017

Objet de l'Appel d'Offres

1. La commune de Rugombo invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la **réalisation des travaux de construction d'un bloc maternité du CDS Rugeregere.**
2. La Commune a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal "FONIC". La Commune de Rugombo à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés **de construction d'un bloc maternité du CDS Rugeregere** signalés précédemment.

Spécification du marché

3. Le présent Appel d'Offres est lancé auprès des entreprises nationales établies au Burundi.
4. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de **3 mois calendrier.**

Conditions de participations

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques techniques, et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

7. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous : **Au Bureau de la Commune Rugombo**

Moyennant le paiement de vingt cinq mille francs burundais (50 000fbu) : 25 000 fbu sur le compte N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi et 25 000fbu au compte 0029247-05 ouvert à BCB Rugombo au nom de « contribution aux travaux de développement »

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

8. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à : Madame l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics,

en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14.

Visite du site

9. Une visite guidée des sites sera organisée le 20/04/ 2017 à partir de 9 heures. Le lieu de rencontre sera le chef lieu de la Commune Rugombo

Présentation de l'offre

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de 2 000 000 de francs burundais.

Le chèque certifié ou de banque n'est pas accepté

11. Les offres doivent être soumises à : La **Commune de Rugombo**

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 8/05/ 2017 à 9 heures**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

14. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent et d'un représentant de la DNCMP et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus le 8/05/2017 à 9 heures30 min. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Critères de qualification des soumissionnaires

15. Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

16.1. Au niveau administratif :

1. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Une attestation délivrée par une banque commerciale agréée attestant des capacités financières du soumissionnaire pour mener à bien l'exécution du marché ;
4. Les statuts du soumissionnaire (personne morale);
5. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par le service de l'OBR;
6. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);

7. Une copie du registre de commerce;
8. Une copie de l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce;
9. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité en original ;
10. Une adresse fixe et connue du soumissionnaire.

16.2. Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte aux entreprises résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux. Le soumissionnaire doit avoir exécuté des marchés de travaux analogues et présenter des procès-verbaux de réception délivrés par le(s) Maître(s) de l'Ouvrage concerné(s). Des attestations justificatives seront annexées à son offre technique (dont les PV de réception) Le plan de charge des marchés en cours ;

16.3. Au niveau financier :

La preuve que l'entrepreneur est à même de démarrer les travaux avec ses propres fonds en attendant les procédures de déblocage de l'avance de démarrage. A cet effet, l'entrepreneur doit fournir une attestation bancaire de solvabilité et un chiffre d'affaire moyen d'au moins de **cinquante millions (50 000 000) de FBU au cours des deux derniers années.**

Fait à *Ruh.* le *10/06/2017*

Béatrice KADERI

